



Le 21 Janvier 2011

Le faible développement du marché des jeux en ligne en France Le bilan, les causes, les conséquences, les mesures de relance

**Étude réalisée par Francis Merlin
Délégué Général du Monaco iGaming Exchanges**

Francis Merlin est l'auteur d'ouvrages de référence sur le marketing et la communication publiés aux Editions d'Organisation, et de 5 études sur les jeux en ligne

SOMMAIRE

1- Quels sont les chiffres du marché des jeux et paris en ligne ?

- 1.1- Les chiffres du marché global des jeux et paris en ligne
- 1.2- Les chiffres des marchés : des paris sportifs, du poker et des paris hippiques en ligne

2- le bilan du marché des jeux et paris en ligne, 6 mois après l'ouverture

- 2.1- Les bilans des marchés : du poker, des paris sportifs et des paris hippiques en ligne
- 2.2- Le bilan du marché global des jeux en ligne

3-Analyse détaillée des causes imputables au faible développement du marché des jeux en ligne

4- Quelles sont les mesures à prendre pour relancer le marché des jeux en ligne ?



1- Quels sont les chiffres du marché des jeux et paris en ligne ?

1.1- les chiffres du marché global des jeux et paris en ligne :

Les chiffres sur les jeux et paris en ligne :

- Le chiffre d'affaires des jeux en ligne : 1,473 milliards d'euros
- Le nombre de joueurs actifs : 2,1 millions
- De l'ordre de 400 000 joueurs des sites illégaux n'ont pas rejoint le marché français des jeux en ligne
- 48 agréments ont été accordés, 25 pour le poker, 15 pour les paris sportifs et 8 pour les paris hippiques) ils ont été délivrés à 35 opérateurs.

1.2- Les chiffres des marchés : des paris sportifs, du poker et des paris hippiques en ligne

▶ Les chiffres du marché des paris sportifs en ligne :

- Le chiffre d'affaires de paris sportifs : 450 millions d'euros
- La part de marché des paris sportifs : 30,55%
- Le potentiel du marché des paris sur le football : il est de l'ordre de 3 millions de joueurs.
- Les joueurs ne parient que très peu sur le championnat français, mais beaucoup sur les grandes compétitions et les grandes équipes étrangères.
- 56% des mises des paris sur le football en 2010 sont imputables à la coupe du monde de football
- **Les chiffres sur les autres « paris sportifs » :**
 - Le tennis : 23 %, du marché des paris sportifs
 - Le basket et le volley ball : 4 %
 - Le rugby : 2 % du marché des paris sportifs. Le pourcentage aurait du être de l'ordre de 6% . Ce faible résultat renforce le postulat que se sont les grandes manifestations qui participent au démarrage des paris en ligne. Attendons donc le tournoi des 6 nations.

▶ Les chiffres du marché du « poker en ligne » :

- Le chiffre d'affaires du marché du poker en ligne: 573 millions d'euros (412 pour les tournois et 161 millions pour le cash game)
- La part de marché du poker en ligne: 38,9 %
- Les potentialités du poker en France : entre 2,5 et 3 millions de joueurs
- Le nombre de joueurs qui jouaient sur les sites illégaux avant l'ouverture : 600 000
- La perte de part de marché imputable aux restrictions qui pèsent sur le poker en ligne est de 25 %
- 100 000 à 200 000 joueurs de poker insatisfaits de l'offre française se rabattent sur les sites illégaux, au détriment du marché du poker français et donc des opérateurs français.



▶ **Les chiffres du marché des « paris hippiques en ligne »**

- Le montant du chiffre d'affaires des paris hippiques en ligne : 450 millions d'euros
- La part de marché des paris Hippiques : 30,55%
- Potentialité des paris hippiques en ligne à terme : de l'ordre de 3 millions de parieurs
- Nombre de parieurs hippiques terrestres : 7 millions
- Le PMU génère 70 % des paris hippiques en ligne

2- Le bilan du « marché des jeux et paris en ligne », 6 mois après l'ouverture ?

2.1- Les bilans de marchés : du poker, des paris sportifs et des paris hippiques en ligne

▶ **Le bilan du marché du « poker en ligne »**

Le poker en ligne est largement en tête du marché des jeux en ligne avec 38,9 % de part de marché. Il aurait dû, comme dans les autres pays être en deuxième position, derrière les paris sportifs. Le poker a bénéficié de conditions favorables :

- un engouement des jeunes pour le poker,
- une surmédiasation du poker avec des tournois à la télévision et terrestres
- des campagnes de communication plutôt réussies
- des actions de formation des joueurs potentiels pertinentes.

Cependant, ce marché aurait pu être de l'ordre de 25% au-dessus de son niveau actuel. En effet, la législation très contraignante conduit de 2 ou 300 000 joueurs qui ne sont pas satisfaits de l'offre du marché français, à jouer sur les sites illégaux (du fait des limites de la capacité à bloquer les sites illégaux). Cette perte de part de marché pénalise les opérateurs, qui du coup, se retrouvent trop nombreux 25 sur un marché amputé d'une part significative de son potentiel.

L'Italie dont la législation sur le poker était comme en France inadaptée à la réalité du marché, vient récemment de modifier sa législation sur le poker. Il est donc urgent à l'instar de l'Italie que la France apporte les aménagements nécessaires à sa législation sur le poker, pour bénéficier des retombées économiques et fiscales de ce marché qui lui échappe .

▶ **Le bilan du marché des « paris sportifs en ligne » : Très faible**

Les paris sportifs sont très en-dessous des prévisions du marché, de l'ordre de 35%. Les paris sportifs auraient dû être en tête avec un résultat légèrement supérieur au poker, comme dans les autres pays. Ce sont les très mauvais résultats des paris sur le football qui représentent 57% du marché des paris sportifs qui plombent ce marché.

A cette situation de nombreuses causes : la date d'ouverture des jeux concomitante au début de la coupe du monde de football, le fiasco de l'équipe de France, l'absence de culture terrestre des paris sportifs, des erreurs de communication des opérateurs, le poids des contraintes législatives, notamment



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

en ce qui concerne l'interdiction de certains sports et de manifestations sportives, et enfin le taux de retour aux joueurs limité à 85%.

Le problème des paris sportifs n'est pas tant son faible résultat, que le fait qu'il n'y a pas de raisons à ce que cette situation s'inverse. Les seuls moyens pour faire redémarrer le marché des paris sportifs seraient : un événement footballistique majeur ou un allègement des contraintes législatives. ***Il est donc urgent de mettre en place un allègement des interdictions de certains sports ou de types de matchs.***

► Le bilan du marché des « paris hippique en ligne » : La bonne surprise

Le bilan des paris hippiques est satisfaisant. C'est la bonne surprise de l'ouverture du marché. Les paris hippiques font jeu égal avec les paris sportifs. Ce marché s'est développé discrètement, pratiquement sans dépenses publicitaires. Tous les opérateurs y trouvent leurs comptes : le PMU, mais également les nouveaux entrants. De plus, contrairement aux paris sportifs, les perspectives de développement sont bonnes. Il est vrai que les paris hippiques disposent d'un bassin de 7 millions de parieurs hippiques terrestres.

2.1- Le bilan global du « marché des jeux et paris en ligne » : très faible

Le bilan global du marché des « jeux en ligne » :

- Sur la base des jeux autorisés, il est donc inférieur aux prévisions du marché de l'ordre de 20 %.
- Si l'on rajoute la part des jeux autorisés, mais si l'on tient compte des joueurs insatisfaits et qui jouent sur les sites illégaux, il est de l'ordre de moins 25 %

2-Analyse détaillée des causes imputables au faible développement du « marché des jeux en ligne »

2.1-Les causes imputables au faible développement du marché des « paris sportifs sur le football »

► Une date d'ouverture peu favorable du marché pour profiter de l'effet Coupe du monde :

L'ARJEL a réussi la performance de mettre en place dans le laps de temps très court le dispositif permettant l'ouverture du marché pour la Coupe du monde de football. Mais malheureusement, cette ouverture du marché a été concomitante à l'ouverture de la Coupe du monde de football. Il aurait fallu, pour que les opérateurs puissent bénéficier pleinement des retombées de cette compétition, qu'ils puissent communiquer au moins 4 mois avant l'ouverture. Ils auraient alors pu attirer une bonne partie des parieurs potentiels. J'avais indiqué dans une étude que ce faible laps de temps entre l'ouverture du marché et la Coupe du monde de foot allait bénéficier aux opérateurs historiques qui allaient profiter de leur notoriété et d'un capital de confiance, et c'est ce qui s'est passé.



► **Le bilan catastrophique de l'équipe de France de football :**

Le deuxième frein, et non des moindres, est le fiasco de l'équipe de France de football à la Coupe du monde. Ce dernier a provoqué un choc, un désamour du football et corrélativement une baisse du montant des paris de l'ordre de 30% et la chute du nombre des parieurs de moins 60%. Cette compétition constituait une formidable rampe de lancement pour des paris sportifs (dont le football devait représenter 70% des mises). De fait, cet épisode a constitué un frein supplémentaire au développement des paris sportifs. Malheureusement, au-delà de la perte du chiffre d'affaires, le véritable handicap, est que les joueurs qui ne se sont pas inscrits, manquent aujourd'hui au marché des paris sur le football.

► **Le poids des contraintes législatives notamment en ce qui concerne l'interdiction de certains des sports ou de certains matchs :**

C'est un des paradoxes de la législation française, des sports ou matchs ont été interdits au prétexte du risque de fraude, alors qu'internet est le meilleur outil pour détecter les fraudes. Ces dernières sont facilement repérables sur le net, parce qu'elles génèrent des flux financiers massifs ou simplement anormaux qui sont détectés par les opérateurs. Et, ce sont ces derniers qui informent les fédérations afin qu'elles diligentent des enquêtes.

► **L'absence de culture terrestre des paris sportifs :**

Les freins des joueurs à franchir le cap pour parier en ligne sont double : d'une part les réticences liées aux dangers de l'internet notamment en ce qui concerne les paiements, et d'autre part l'absence de culture terrestre. On constate que le poker, et surtout les paris hippiques qui bénéficient d'une culture terrestre, ont obtenu de bons résultats.

► **Des erreurs de communication des opérateurs de « paris sportifs » :**

Certains opérateurs ont eu du mal à apprécier les spécificités du marché des paris sur le football, et notamment les freins liés au fait de jouer sur l'internet et à l'absence d'une culture des paris sportifs terrestres. Ces paramètres n'ont pas toujours été pris en compte dans l'orientation de la communication.

Les opérateurs auraient dû :

- Développer plus d'actions de communication de nature à lever les freins
- Mettre l'accent sur la formation et l'accompagnement aux paris sportifs en ligne
- Utiliser beaucoup plus les réseaux sociaux : Les jeunes qui sont le cœur de cibles des jeux en ligne fonctionnent de manière communautaire. Les réseaux sociaux qui facilitent les échanges sont de nature à rassurer et convaincre les joueurs potentiels.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2.2 - Les causes imputables à une perte de part de marché du « poker en ligne » :

Les contraintes législatives qui pèsent sur le marché du poker en ligne sont extrêmement pénalisantes :

- Un taux de taxation élevé : 2% des mises sur les jeux en ligne
- Les joueurs ne peuvent jouer qu'en .fr entre joueurs français.
- Le type de variantes de poker est limité
- Le taux de retour au joueur est limité à 85%, contre 92% à l'étranger

Le résultat, c'est qu'un nombre significatif des joueurs continuent à fréquenter les sites illégaux.

2.3- Les causes imputables au faible développement du marché des « paris hippiques en ligne »

Les causes imputables au faible développement du marché des paris hippiques en ligne sont liées au fait :

- Qu'une grande partie des parieurs hippiques terrestres qui sont les clients potentiels des paris hippiques en ligne, ne sont pas de la génération internet. Cette situation constitue un frein au développement des paris hippiques en ligne
- Au taux de retour aux joueurs, qui, comme pour les paris sportifs et le poker est limité à 85% au lieu de 92% dans les autres pays.

2.4 - Les causes imputables au faible développement du « marché global » des jeux en ligne

▶ Les causes directement imputables aux paris sportifs, poker et paris hippiques en ligne :

• Aux « paris sportifs » :

Nous avons vu en ce qui concerne les paris sportifs que les causes du faible développement des paris sportifs étaient :

- Une date d'ouverture peu favorable du marché pour profiter de l'effet coupe du monde
- Le bilan catastrophique de l'équipe de France de football
- Le poids des contraintes législatives
- L'interdiction de certains des sports ou de certains matchs.
- L'absence de culture terrestre des paris sportifs
- Des erreurs de communication des opérateurs de paris sportifs
- Le taux de retour aux joueurs limité à 85 %

• Au « Poker en ligne » :

Nous avons vu que les joueurs de poker insatisfaits des règles restrictives de la législation, continuent à jouer sur les sites illégaux ce qui représente une perte de part de marché de l'ordre de 35%.

• Aux Paris « hippiques en ligne » :

Les freins au faible développement du marché des paris hippiques



- Les parieurs des jeux terrestres ne sont pas globalement de la génération internet
 - Un taux de retour aux joueurs qui comme les paris et jeux et limité à 85% au lieu de 92% sur les autres marchés
- **Les causes imputables à la difficulté à bloquer les « sites illégaux » :**
- **Quelles sont les difficultés à bloquer les sites illégaux ?**
 J'avais indiqué dans une étude précédente sur « l'incidence des sites illégaux sur le marché des jeux en ligne », qu'aucun pays n'était pas parvenu à bloquer les sites illégaux, et notamment les milliers de sites qui sont domiciliés dans des pays exotiques. Le nombre d'opérateurs référencés aujourd'hui dans le monde est de 50 000. Même les Etats-Unis ne sont pas parvenus à bloquer les sites illégaux. J'avais listé pas moins de 10 mesures de contournements du blocage des sites illégaux, mises en œuvre notamment en Italie. Cette question du blocage des sites illégaux reste d'actualité, puisque le Commissaire Européen en charge des jeux en ligne Michel Barnier, place dans son livre vert, la lutte contre les sites illégaux comme une priorité.
 - **Les conséquences des limites du blocage des sites illégaux sur les joueurs insatisfaits de l'offre française, et sur ceux qui ne peuvent jouer aux jeux non autorisés en France :**
 On peut considérer qu'après l'ouverture du marché, une bonne partie des 2 millions de joueurs des sites illégaux ont basculé sur les sites autorisés en France. Mais que pensez-vous que font les 400 000 pratiquants des jeux casinos et de bingo en ligne qui jouaient sur les sites illégaux, alors que ces jeux sont interdits en France ? Que pensez-vous que font les joueurs de poker insatisfaits des contraintes qui pèsent sur le poker ?
 - **Les effets collatéraux des limites du blocage des jeux en ligne sur les opérateurs :**
 Les limites du blocage des sites illégaux constituent une concurrence déloyale pour les opérateurs qui ont des licences en France. Ces derniers sont soumis à une fiscalité élevée, des contraintes financières importantes en ce qui concerne notamment la sécurisation des jeux, des dépenses de publicité élevées, l'obligation de payer une redevance aux détenteurs de droits sportifs. Les opérateurs illégaux n'ont d'autres frais qu'une faible fiscalité, et de plus, il propose une offre de jeux complète et ne sont pas limités sur le taux de retour aux joueurs.
 On comprend donc que les opérateurs qui ont des licences en France avec les contraintes particulièrement fortes du dispositif législatif soient mécontents. Ils étaient en droit d'espérer que le législateur soit capable de les protéger. De fait, ces limites du blocage des sites illégaux se traduisent pour eux par une Perte de chiffre d'affaires significative, qui fragilise leurs équilibres économiques.



► **La pertinence de l'interdiction de certains jeux : une perte de marché de 40 % :**

Comme on le constate dans les autres pays, une offre globale des jeux à des effets synergiques sur le marché des jeux en ligne, notamment parce que la majorité des joueurs sont multi-jeux.

La France est le pays qui a interdit le plus grand nombre de jeux et de types de jeux, au prétexte de leurs caractères additifs. Le paradoxe c'est que, comme nous l'avons vu, le dispositif de blocage des sites illégaux n'étant pas efficace, l'interdiction de ces jeux au motif de leurs caractères addictifs conduit de l'ordre de 400 000 personnes à continuer à jouer sur les sites illégaux sans aucune protection contre l'addiction et la fraude, y compris les mineurs. Le remède est donc pire que le mal.

Dès lors, il convient d'examiner avec le recul nécessaire, la pertinence de l'interdiction de certains jeux. Il faut souligner dans cette optique, l'incohérence entre le traitement des jeux en ligne et des jeux terrestres.

Certains jeux en ligne sont interdits alors qu'ils bénéficient de la meilleure protection du monde contre l'addiction :

- Plafonnement des mises, de l'approvisionnement du compte et du plafonnement du compte joueur
- Indication du temps passé, des pertes
- Possibilité de s'auto exclure
- Rétrocession à l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé, d'une somme plafonnée à 10 millions d'euros pour prendre en charge le problème de l'addiction
- Limitation de la publicité

Ces mêmes jeux sous leurs forme terrestre ne bénéficient que d'une protection minimaliste (interdictions aux mineurs, interdiction de casinos...) alors qu'ils concernent 45 millions de personnes en France !

► **Le taux de retour aux joueurs :**

La limitation du taux de retour aux joueurs 85% contre 92% à l'étranger, peut être un facteur qui conduit certains joueurs à fréquenter les sites illégaux.



4) Quelles sont les mesures à prendre pour relancer le marché des jeux en ligne ?

Le marché des jeux en ligne en France est en dessous des prévisions de 20%, et en intégrant les restrictions qui ont empêché le marché du poker de se développer pleinement, de moins 25%.

Ce sont les dispositions législatives qui sont majoritairement responsables du faible développement du marché des jeux en ligne :

- les restrictions sur le marché des jeux autorisés, dont nous avons vu les conséquences sur les marchés du poker, avec un marché amputé de 25% de son potentiel, alors que les opérateurs sont au nombre 25, de même que les conséquences sur paris sportifs
- l'interdiction de certains jeux qui, comme je l'ai indiqué, prive la France de retombées économiques et fiscales importantes, et pénalise le développement du marché français.

Le seul moyen aujourd'hui de relancer le marché français, c'est, à l'instar de l'Italie, d'apporter des modifications à la législation actuelle, afin qu'elle s'adapte aux réalités économiques du marché.

Une clause de revoyure a bien été prévue par le législateur, mais à l'échéance de 18 mois, **donc dans un an**. C'est beaucoup trop long. Avec les contraintes actuelles qui pèsent sur les jeux en ligne, le marché va continuer à stagner notamment pour les paris sportifs et la situation à empirer. Les conséquences seront importantes sur le plan économique mais également sur l'équilibre financier de certains opérateurs, notamment, parce qu'elles se surajoutent à une fiscalité très élevée. Le paradoxe de cette situation, réside dans le fait, que les contraintes de la législation française menacent surtout les opérateurs français, parce que ces derniers ne peuvent pas équilibrer leurs comptes sur d'autres marchés rentables. **Il semble donc inutile et économiquement dangereux d'attendre un an pour revisiter la loi.**